

FVG JUSTIFICATION

Le 13 mars 1980, plusieurs personnes intéressées par le fait religieux se réunirent à Anvers. Leur entretien démontra la nécessité d'une institution de niveau universitaire, qui serait entièrement consacrée à l'enseignement des religions et des sciences religieuses. Le 30 avril 1980 fut fondée l' « Association Internationale FACULTEIT VOOR VERGELIJKENDE GODSIENSTWETENSCHAPPEN (Faculté des Sciences Religieuses Comparatives), dont la fondation et les statuts furent reconnus par Arrêtés Royaux du 20 juin 1980 (Moniteur Belge 8 juillet 1980), du 17 février 1989 (recherche scientifique). La Faculté est reconnue par le Ministère Social comme un Institution d'Education niveau 3 (10 août 1993 en référence de l' Arrêté Royal de 28 juin 1969).

L'article 2 de ces Statuts (M.B. 25.09.80) est formulé comme suit : L'association a pour but d'organiser au niveau universitaire et international l'étude comparative des sciences religieuses. Les membres actuels et futurs déclarent solennellement que la FVG n'est et ne sera soumise à aucune doctrine. La tolérance la plus absolue régira toutes les relations entre les membres et s'étendra à toutes les relations et à toutes les personnes concernées.

DECLARATION DE PRINCIPE

Le monde contemporain nous montre quotidiennement la multiplication des contacts entre les différents systèmes philosophiques et religieux aux schémas culturels souvent très divergents, mais qui tous portent les marques des religions de l'humanité.

Alors que les grands traits de ces religions peuvent être supposés plus au moins connus, il est indiscutable que l'intellectuel moyen ressent trop souvent comme des choses étranges, étrangères et parfois même ennemies les expressions vivantes et les comportements propres aux différentes formes de spiritualité.

Il est vrai que les sciences religieuses font déjà l'objet d'études académiques. Il importe toutefois de souligner deux points marquants de ces études : il va de soi que les universités d'origine confessionnelle accentuent inévitablement la religion dont elles sont issues ; les autres religions sont éclairées à partir de la vision fondamentale exclusive qui est, consciemment ou inconsciemment, propre à chacune de ces institutions. Dans les collèges non-confessionnels, les religions font partie d'un ensemble philologique ou historique, généralement sans rapport direct avec l'homme religieux et son contexte actuel.

Pour cette raison, la FVG organise au niveau universitaire (MB 30.06.1980, art. 2) en cours de jour se déroulant en quatre années l'étude approfondie des grandes religions, sans négliger pour autant les conceptions religieuses dites « mineures », « locales » ou « primitives ». L'objectif est d'inclure dans cette étude également les phénomènes péri-religieux et para-religieux. Le caractère unique de la FVG s'exprime dans son projet éducatif.

La FVG a l'intention :
d'acquérir une connaissance dans la multiplicité des religions, conceptions et philosophies mondiales sans exclusivité ni prévention. Cela veut dire :

1. qu'elle ne limite pas sa recherche aux religions mondiales mais qu'elle paie également attention aux minorités religieuses à signification locale.
2. qu'elle affiche son indépendance vis-à-vis chaque idéologie étant convaincu qu'une étude de religions soit impossible du point de vue d'une seule religion quelconque.

3. Afin de réaliser cette attitude unique elle a développé sa propre méthodologie. Vu l'importance d'un contact direct avec les religions et philosophies, on aspire à offrir l'enseignement par des professeurs appartenant eux-mêmes aux différentes religions respectives, pouvant fournir de l'information "intérieure". Cette politique est la meilleure garantie d'équivalence et de pluralisme. Partant de leur propre religion et culture, les enseignants en dehors d'une connaissance de la doctrine théorique offrent une notion de l'expérience pratique. Ainsi, ils concrétisent ce qui autrement ne reste qu'une abstraction. Ce 'témoignage' ne peut pour autant pas aboutir au prosélytisme.

4. En enseignant chaque philosophie et religion indépendamment l'une de l'autre et parallèlement, on ne prend aucun point de vue théologique ni philosophique convergent ; plutôt les philosophies et religions sont traitées de façon empirique comme une expression du comportement humain. Dans ce sens le contenu de la théologie peut devenir objet d'une recherche scientifique des religions.

5. Conformément à sa dénomination 'faculté POUR les sciences religieuses comparatives', la FVG ne compte pas la comparaison concrète au niveau du contenu parmi ses objectifs éducatifs en n'enseignant pas ceci comme un cours séparé. Ce qu'elle aime bien est de fournir à l'étudiant le matériel et les instruments nécessaires, sans pour autant vouloir faire de la science elle-même de l'aspect comparatif au niveau du contenu. Cependant, la recherche des analogies et différences est élémentaire pour intérioriser les matières du programme et contribue de manière essentielle à la formation de l'étudiant qui doit s'absorber également dans son propre façon d'être différent du reste. Paradoxalement, ceci ne mène pas seulement à une meilleure 'compréhension' de l'autre mais aussi à une redécouverte et revalorisation des propres habitudes culturelles et philosophiques. Ainsi, l'étudiant peut acquérir une attitude de 'tolérance active'.

6. Sauf être une institution éducative, la faculté aime se présenter comme un forum, un espace de rencontre véritable, où les gens de différentes cultures se voient partant d'une même aspiration et d'un même esprit, c'est-à-dire de se faire la connaissance. Ainsi, la faculté espère d'enseigner les gens à mener un dialogue interculturel et interreligieux efficace afin qu'ils réussissent à s'adapter d'une manière flexible aux secteurs sociaux-culturels divers.